

8848m
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 5 Rue Docteur Butterlin 38500 Voiron
978 273 340 R.C.S. Grenoble

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

DU 01 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier février à quatorze heure,
A quatorze heures,
Au siège social de la société,

Monsieur MAZENOT Christophe, Président de la Société 8848m, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social à 5 Rue Docteur Butterlin 38500 Voiron et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 978 273 340, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Ratification de la cession d'actions intervenue le 1^{er} février 2025,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président, suite au procès-verbal en date du 1^{er} février 2025, constate la réalisation définitive de la cession d'actions intervenue entre Monsieur MAZENOT Christophe et Madame Eloïse MARCHAND, en date du 1^{er} février 2025.

En conséquence, le Président constate que la nouvelle répartition du capital social est la suivante :

- | | |
|---|---------------|
| - Monsieur MAZENOT Christophe, à concurrence de | 2 500 actions |
| - Madame Eloïse MARCHAND, à concurrence de | 2 500 actions |

DEUXIEME DECISION

Le Président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur MAZENOT Christophe